
Agence Technique Départementale 36

La présente décision affichée le 20 février 2015 et transmise au représentant de l'Etat le 20 février 2015 est exécutoire.	DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION <i>Séance du 16 février 2015</i>
--	---

Objet : 2 / ELECTION D'UN VICE- PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil quinze, le 16 Février à 18 heures 45, l'Agence Technique Départementale 36, convoquée le 6 février 2015, s'est réunie dans la salle des Elus à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Louis PINTON, Président du Conseil Général de l'Indre.

Etaient présents : MM.Louis PINTON, René DUPLANT, Jean-Louis SIMOULIN, François DAUGERON, Jean-Michel DEGAY, Jean-Pierre DUPUY, Philippe GOURLAY, Jacques MAUGRION, et MME Marie-Solange HERMEN et Martine VERT.



Conformément aux statuts de l'Agence, le Conseil d'Administration doit élire en son sein un Vice-Président issu du collège des Communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention adopte la délibération suivante :

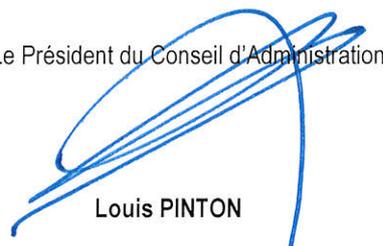
Le Conseil d'Administration

Considérant que le quorum est atteint,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,
Vu les résultats du scrutin,

Décide :

Article Unique : M.Jean-Louis CAMUS est élu Vice-Président du Conseil d'Administration de l'Agence Technique Départementale 36.

Le Président du Conseil d'Administration



Louis PINTON